

Zeitschrift:	Revue historique vaudoise
Herausgeber:	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band:	18 (1910)
Heft:	1
Artikel:	Note sur les cloches du temple de Valleyres-sous-Rances
Autor:	Barbey, Maurice
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-17056

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lacs et de nos marais, les premiers Palafittes de l'âge de la pierre polie. C'est pourquoi nous nous déclarons complètement d'accord avec la cinquième thèse de notre vénéré maître, M. le prof. F.-A. Forel :

A l'aurore du néolithique notre pays était occupé par un peuple terrien, les Chamblanais, quand il a été envahi par les premiers palafitteurs¹.

Pour le moment, il est difficile de se prononcer avec plus de précision. Attendons pour cela que de nouvelles découvertes viennent nous renseigner d'une manière plus complète. Nous sommes persuadés que la Suisse possède dans des sépultures non encore mises au jour, ou aussi, peut-être, dans les grottes et cavernes non encore explorées des Alpes et du Jura, une quantité de documents, paléolithiques et néolithiques, qui viendront éclairer, un jour ou l'autre, d'une lumière nouvelle, l'histoire des premiers habitants de l'Helvétie.

(*A suivre*).

Dr-prof. Alex. SCHENK.

NOTE SUR LES CLOCHES DU TEMPLE DE VALLEYRES-SOUS-RANCES

Les travaux de restauration du temple de Valleyres-sous-Rances ont été entrepris au commencement de l'été de 1909, grâce au zèle d'un comité actif qui s'est donné pour tâche de remettre en valeur l'antique édifice.

M. Otto Schmid, architecte, à Veytaux, dirige cette restauration avec autant de science que d'expérience, utilisant ici la sage méthode dite de « restauration conservatrice ».

¹ F.-A. FOREL. *Le cimetière du Boiron*. Thèses de Préhistoire suisse. Revue historique vaudoise, juillet et août 1909.

que M. Albert Naef, chef du service des monuments historiques du canton de Vaud, a créée et appliquée avec tant de succès à Chillon et ailleurs.

Il ne nous appartient pas de fixer ici quelles sont les phases constructives de l'édifice ; peut-être, sur ce point, serait-il encore prématûré de se prononcer avec certitude, car l'exploration du temple n'est point achevée. D'autre part, il manque encore des points de repère suffisants, tels la découverte de monnaies ou d'autres objets caractéristiques d'une époque.

Peut-être un jour viendra-t-il où l'on pourra conclure avec certitude que les origines du temple de Valleyres remontent à tel antique sanctuaire de l'époque romaine, à un « *sacrum* » ou petit temple érigé à l'extrémité de la colline orientale des Planches, sur ce promontoire d'où le regard charmé se promène sur toute la plaine de l'Orbe, du Mauremont boisé aux contreforts du Jura vaudois qui s'abaisse à l'horizon jusqu'au lac d'Yverdon....

L'existence d'un tel « *sacrum* » nous reporterait alors à l'Urba romaine, au temps de Boscéaz, de ce « *vicus* » aux belles villas dont les mosaïques sont les saisissants vestiges, à une époque où le culte des divinités païennes donna naissance à des sanctuaires souvent fort éloignés.

Quoi qu'il en soit, l'hypothèse d'un « *sacrum* » établi aux Planches paraît d'autant plus soutenable que, jusqu'à ce jour, les découvertes faites à Boscéaz n'y ont révélé l'existence d'aucun temple païen, et que ni Frédéric de Gingins (*Histoire d'Orbe*), ni Gustave de Bonstetten (*Carte archéologique du canton de Vaud*), dont les travaux n'ont rien perdu de leur autorité scientifique, ne font allusion à un tel édifice.

Pour nous limiter à un point spécial d'une période précise, c'est-à-dire le commencement du xvi^e siècle, bornons-nous à noter ci-après les indications intéressantes fournies par les deux cloches qui tintent fidèlement depuis plus de

quatre cents ans, et dont la mélodie en tierce mineure a tant de poésie et de charme.

Deux légendes s'y rattachent.

La première veut que les deux cloches du temple de Valleyres, placé sous le vocable de Saint-Jacques, proviennent d'une des sept églises que comptait Orbe en 1531, ou de l'un des couvents de cette ville, plus spécialement du couvent de Sainte-Claire fondé en 1426, et s'étendant à l'est entre la rue du Vieux-Collège et, à l'ouest, jusqu'au Vieux-Bourg.

C'est ce que dit la tradition : mais elle n'est confirmée par aucun document d'archives, et par aucune indication probante à relever sur les cloches elles-mêmes ; les historiens et chroniqueurs l'ignorent ainsi.

Cette origine serait-elle établie que l'on se demanderait en outre pour quel motif aurait eu lieu le transfert des cloches d'Orbe à Valleyres ? Serait-ce le fait d'une donation consentie antérieurement à la Réforme de 1531, si savoureusement décrite par Pierre de Pierrefleur, par le clergé ou par une corporation religieuse en faveur d'une petite église filiale ? Ou bien y eut-il acquisition, ou encore transfert ordonné par les Bernois, après 1536 ?

Cette question demeure pour le moment sans solution.

Une autre légende veut qu'une des deux cloches de Valleyres ait été l'objet d'une compétition entre les habitants de Montcherand et ceux de Valleyres : pour trancher le cas les candidats auraient alors recouru au sort, en mettant à l'enjeu l'objet de leur convoitise, et ceux de Valleyres auraient gagné la partie...

Là encore, simple tradition qui mérite, de par son caractère pittoresque et naïf, d'être relevée.

Les travaux en cours, notamment la réfection de la toiture du clocher, ont permis l'examen attentif des deux cloches, de leurs inscriptions et de leurs attributs ; cet examen a eu lieu le mercredi 22 septembre 1909 et a fourni

les indications suivantes, utiles à relever tant pour Valleyres même que pour d'autres paroisses de notre pays :

A. *Cloche à occident (côté Montcherand).*

Sa hauteur totale est de m. 0,50.

Son diamètre (mesuré à l'ouverture, soit la plus grande largeur) atteint m. 0,60.

La cloche comporte, dans sa partie supérieure, deux inscriptions, l'une au-dessus de l'autre, faisant un tour complet, et séparées l'une de l'autre par un espace vide de 5 à 7 centimètres.

L'inscription supérieure se déroule en belles lettres gothiques de 6 centimètres de hauteur; elle est ainsi conçue :

†. IHESVS. S. AVTEM. S. TRANCIE (ns). S. PER. S.
MEDIOM. S. ILLORVM. S. IBAT. S. AMEN.

Ces mots sont la traduction du verset xxxi, chap. 4, de l'Evangile de St-Luc, ainsi conçu : « Mais Jésus, passant au milieu d'eux, poursuivit son chemin », d'après la version Segond, et, d'après celle de l'abbé Auguste Crampon : « Mais lui, passant au milieu d'eux, s'en alla. »

Le choix de ce texte, en tant qu'inscription pour une cloche, est pour le moins mystérieux. Doit-on conclure du contexte que la cloche fasse peut-être allusion à une période de persécution religieuse à l'époque où elle fut fondue, en 1506? On ne saurait le dire sans autre.

A tout le moins cette citation de l'Evangile est caractéristique et originale par rapport au document qui la porte; elle peut prêter à divers commentaires.

Elle est, en outre, suivie d'une représentation en relief, en forme de parallélogramme (hauteur : 6 cm.; largeur : 4 cm.), de la crucifixion : le Christ en croix, la tête penchée à droite, au pied de la croix, debout, une femme et un homme (Marie et Jean?).

Au-dessous de cette première inscription s'en déroule une seconde, en caractères plus petits de 3 centimètres de hauteur, ainsi conçue :

L'AM. S. MILE. S. CCCCC. S. ET. S. SIX. S. IE.
FVS. FAITE. (Vierge et enfant Jésus, parallélogramme en relief, de mêmes dimensions que le précédent et que les images signalées ci-après). S. LAVDATE. (Vierge et enfant Jésus). DOMINVM. OMNES. GENTES. (Christ en croix, deux personnages debout au pied de la croix).

Le signe *S* qui a l'aspect d'un *S* agrémenté d'entrelacs d'un style délicat, paraît incorporé aux deux inscriptions à la fois comme motif décoratif, et comme signe séparatif des divers mots.

B. *Cloche à orient (côté Rances).*

Hauteur : m. 0,45. Diamètre maximal : m. 0,45.

Ici l'unique inscription se déroule en deux bandes superposées, séparées par un simple filet en relief, sans intervalle.

Les caractères, d'un beau style gothique, ont une hauteur de 8 centimètres :

En voici la légende :

XPCS. (Christus). VINCIT. XPCS. INPERAT. XPCS.
REGNAT.

Seconde ligne : AB. O (m) NI. MALO. NOS. (Vierge et enfant Jésus; en relief). (Christ en croix en relief). ENDET. (St-Michel ou un autre personnage, transperçant de son épée le dragon; sur le bouclier du héros la croix de Savoie; le tout en relief). AMEN.

Enfin, après ce dernier mot, et à la même hauteur, se distingue en relief un médaillon ovale de 4 centimètres et demi de hauteur, avec une inscription que nous n'avons pu lire, et qui doit porter le nom du fondeur; au centre de cet ovale se détache une minuscule cloche de forme pareille à celles que nous venons de décrire.

M. le pasteur Louis Barblan a photographié avec succès les deux cloches ci-dessus.

D'autre part, il a été possible de prendre les empreintes des diverses images en relief, et de la marque du fondeur.

Il faut également relever le fait que déjà en 1878 M. le pasteur Paul Burnand, à Rances, avait exploré le clocher de Valleyres, et soumis les légendes des cloches au Dr Arnold Nüschester-Usteri, à Homberg (près Rifferswyl, canton de Zürich), lequel en donna une lecture à peu près pareille à celle indiquée plus haut.

Il serait assurément intéressant de fixer l'analogie éventuelle d'autres cloches existant dans nos paroisses avec celles de Valleyres : les textes des légendes, le style des lettres et des petits bas-reliefs, et très spécialement la marque du fondeur ont paru dignes d'être signalés.

Maurice BARBEY.

Valleyres, octobre 1909.

EBURODUNUM

Sous ce titre, notre aimable et savant collaborateur, ancien président de la Société d'histoire, M. John Landry, vient de publier une monographie sur les *Inscriptions romaines* trouvées à Yverdon et dans les environs¹.

Ce beau travail, tout en restant fidèle à une rigoureuse probité scientifique, est une œuvre de vulgarisation ; l'auteur a donné les dessins de douze inscriptions : nous en mettons une sous les yeux des lecteurs de la *Revue historique*, en vue de les engager à lire cet intéressant mémoire.

¹ *Eburodunum. Inscriptions romaines trouvées à Yverdon*, par John LANDRY. — Lausanne F. Rouge & C^{ie}, éditeurs. Mémoire in-4^o. Prix : 2 francs.